

UNE CAPTURE DE BONDRÉE APIVORE PRÈS DU CONQUET

Le 25 Septembre 1960, un oiseau de proie fut abattu sur les terres attenantes au château de Kerjean-Mol (commune de Trébabu) par M. CASTEL, du Conquet. Je mis le rapace en peau et l'envoyai au Dr ENGELBACH à Paris, pour détermination. Il s'agissait de la Bondrée apivore, la diagnose étant assurée formellement par la constatation des lorums recouverts de petites plumes écailleuses : c'est le seul rapace en Europe à posséder ce caractère.

La Bondrée apivore ne semble pas avoir été signalée de façon certaine dans notre région puisque l'« Ornithologie de Basse-Bretagne » de MM. LEBEURIER et RAPINE n'en donne pas de référence précise.

M. BURDIN.

LA BONDRÉE APIVORE DANS LE FINISTÈRE

Depuis la parution de l'« Ornithologie de la Basse-Bretagne », voici ce que j'ai appris de la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*).

Un couple a nidifié en 1935 à Boiséon en Lanmeur dans une enfourchure d'un grand Pin sylvestre de 9 à 10 m. de hauteur au milieu d'une futaie composée surtout de Chênes et de Hêtres.

En 1937, un couple nicha encore au même endroit. Dans les deux cas, les femelles furent tuées sur le nid.

M. DE PLUVIÉ, propriétaire de ce domaine, me donna par la suite les renseignements suivants : dans le 2^e cas, le lendemain de la mort de la femelle, le mâle la remplaça sur le nid. Il fut manqué 2 ou 3 fois et abandonna le nid à la suite qui contenait 2 œufs. Les deux oiseaux tués alors qu'ils couvaient, l'ont été entre le 10 et le 15 Juillet. Il ajoutait : les Bondrées arrivent en Janvier, mais nichent tard. Au contraire de la Buse ordinaire, les Bondrées ne décrivaient pas de cercles à assez grande hauteur en accompagnant ce manège de cris. Elles semblaient d'ailleurs plus élancées et plus agiles que les Buses.

Un mâle du poids de 670 gr, capturé à Coatveilmour en Fouesnant par M. J. DE POULPIQUET le 2 Octobre 1937, fait partie de ma collection (au Muséum).

En 1948, M. MOREAU DE LIZOREUX me signalait qu'un couple avait mené à bien une nidification dans la propriété de Créach-Keta en Pleuven et qu'en Juillet 1949 le couple était encore là.

D'autre part, vers 1947, M. H. DES ABBAYES me faisait part qu'un couple nichait dans un grand Sapin de sa propriété à Saint-Urbain près de Landerneau.

On peut donc classer l'espèce comme nicheur sporadique dans notre région.

LEBEURIER.

VANDALISME A REPRIMER

Le 15 Juin dernier, du haut de la pointe nord du Cap Fréhel, où nous nous rendons fréquemment pour observer les colonies d'oiseaux et l'état de la reconstitution de la flore de la lande après l'incendie de 1959 (sans doute provoqué par des campeurs), nous avons observé un bateau motorisé duquel deux individus, armés tous deux de fusils, tiraient sur tous oiseaux de mer à leur portée, même sur ceux protégés par les règlements ! Ils tiraient aussi sur les colonies nichant sur l'îlot de l'Amas du Cap, notamment sur les Mouettes tridactyles, les Petits Pingouins et les quelques couples de Guillemots installés depuis peu sur cet îlot, sans autre but que d'en faire envoler les Oiseaux.

De tels agissements doivent être réprimés sans délais et nous invitons tous les lecteurs de « Penn ar Bed » témoins de semblables faits, à les signaler aussitôt, par écrit, au Préfet du Département ainsi qu'à la Direction de l'Inscription maritime, en indiquant si possible le nom ou le numéro matricule du bateau à bord duquel se tiennent les tireurs.

Rob LAMI.